

CHAMPIONNATS  
**FRANCE**

A V E N I R

CYCLISME SUR ROUTE

**CHANTONNAY | 15-19 JUILLET 2026**

# RÈGLEMENT 2026



# SOMMAIRE

COMPOSITION DU COLLÈGE DES ARBITRES .....	3
RÉPARTITION ENGAGEMENTS - QUOTAS .....	3
DÉTAILS ENGAGEMENTS .....	4
PROGRAMME SPORTIF .....	6
STRUCTURES D'ACCUEIL .....	9
REGLEMENT DU CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL .....	11
CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U17 FÉMININES.....	13
CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U23 FÉMININES.....	14
CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U19 FÉMININES.....	15
CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U17 MASCULINS .....	16
CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U19 MASCULINS .....	17
CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U23 MASCULINS .....	18
CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U23 FÉMININES .....	19
CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE - U17 MASCULINS .....	21
CLM PAR EQUIPES U17/U19 MIXTE EN RELAIS – CF DOCUMENT ANNEXE.....	22
CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U23 MASCULINS .....	23
CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U15 & U17 FEMININES .....	25
CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U19 FÉMININES .....	27
CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U19 MASCULINS .....	29
PRESENTATION DES COUREURS & DES EQUIPES - EPREUVES EN LIGNE.....	31
DIRECT TV – JEUDI 16, SAMEDI 18 & DIMANCHE 19 JUILLET.....	31

## COMPOSITION DU COLLÈGE DES ARBITRES

- Président de Jury : Cédric FONTENEAU
- Arbitre 1 : Mickael ROUZIERE
- Arbitre 2 : Cédric MONGREVILLE
- Juge à l'arrivée : Carine BROUSTAUT
- Chronométrateur 1 : Jean François MAILLET
- Chronométrateur 2 (CLM) : Philippe LAMBERT
- Arbitre Moto 1 : Patrice TEFFAINE
- Arbitre Moto 2 : Didier TIFFON
- Commissaire technique : Nicolas LE TALLEC
- Inspecteur Anti-dopage : Jérémy MISSONNIER
- Arbitre Adjoint : Nelly ROBIN
- Arbitre Adjoint : Marie Christine LALOI
- Régulateur : Wilfrid RICHARD
- Info Course : Christelle REILLE

## RÉPARTITION ENGAGEMENTS - QUOTAS

### PORT DU MAILLOT SUR TOUTES LES EPREUVES = COMITES REGIONAUX

	Répartition par Comité Régional de Métropole et d'Outre-Mer (Titulaires)	Autres Participations (Catégorie U23Masculins)	Autres participations	Commentaires
<b>CLM ind. U17 Féminines</b>	1 coureur par CR de métropole et Outre-Mer		Qualification sur la Coupe de France des Départements : Les 3 premiers ou premières de la manche CLM individuel sont automatiquement qualifiés (et hors quotas comités régionaux) pour le championnat de France	
<b>CLM ind. U17Masculins</b>	1 coureur par CR de métropole et Outre-Mer		Ainsi, fin mai au plus tard, 15 garçons et 15 filles sont automatiquement qualifiés	
<b>CLM ind. U19Féminines</b>	Engagement libre		Championne de France sortante	
<b>CLM ind. U19Masculins</b>	Engagement libre		Champion de France sortant	
<b>CLM ind. U23Féminines</b>	Engagement libre		Championne de France sortante	Participation coureurs (es) professionnels (Iles)
<b>CLM ind. U23Masculins</b>	Engagement libre		Champion de France sortant	- cf ci-dessous
<b>Epreuve en ligne U17 Masculins</b>	<b>10 coureurs maximum par Comité Régional</b> de Métropole 20 coureurs Comités Régionaux ultra-marin	3 premiers départements de chaque zone = cf. pages dédiées dans le règlement	-Champion(ne) de France sortant(e) -Champion(ne) de France sortant(e) <b>-1 coureur supplémentaire pour le comité régional organisateur</b>	
<b>Epreuve en ligne U15 et U17 Féminines</b>	Engagement libre			

<p><b>Epreuve en ligne U23 Féminines</b></p>	<p>Engagement libre</p>			<p>Cf. pages dédiées dans le règlement</p> <p><i>*Pour les U23 Féminines (CLM et épreuve en ligne) : Les coureurs U23 (appartenant aux UCI Continentales, ProTeams et World Teams françaises et étrangères UCI sont autorisées à participer. Pour les U23 hommes (CLM et épreuve en ligne), seuls les coureurs des équipes Continentales françaises et étrangères et Equipe Professionnelle de Cyclo-cross =&gt; Tous les coureurs appartenant aux équipes UCI <b>devront être intégrés via la plateforme engagements.</b> C'est le club du licencié (e) qui déterminera l'appartenance au Comité régional. <b>Ces coureurs devront appartenir au plafond maximum de 15 coureurs. Ces engagements devront être réalisés par le Comité Régional, avec port exclusivement du maillot de la sélection régionale.</b></i></p>
<p><b>Epreuve en ligne U23 Masculins*</b></p>	<p><b>Plafond maximum de 15 coureurs*</b> par Comité Régional de Métropole 20 coureurs Comités Régionaux ultra-marin</p>		<p>-Champion(ne) de France sortant(e) en hors quota si il/elle est encore U23. Il sera pris en considération la licence d'appartenance au moment des Championnats de France.</p>	
<p><b>Epreuve en ligne U19 Féminines</b></p>	<p>Engagement libre</p>		<p>- qualifiés d'office nominatifs = Les 40 premiers coureurs français du classement général individuel à l'issue de la 4<sup>ème</sup> épreuve de la coupe de France U19 (6 juin). - Champion(ne) de France sortant(e) <b>-1 coureur supplémentaire pour le comité régional organisateur</b></p>	<p>Cf pages dédiées dans le règlement</p>

\* Champion(-ne) de France sortant si il(elle) est encore dans la classe d'âge : Le Comité Régional de licence de l'année en cours est celui qui bénéficiera de cet engagement hors quota ; puisqu'il est nominatif.

## DÉTAILS ENGAGEMENTS

Dans un principe d'équité entre toutes les disciplines de La Fédération Française de Cyclisme, le montant des engagements a été fixé comme suit :

- 15 euros par course sur les épreuves CLM (individuel et mixte) dans toutes les catégories
- 15 euros par course sur les épreuves en ligne dans toutes les catégories

La FFC reversera la somme de 3,00 euros par engagement au club organisateur et 2,00 euros par engagement au comité régional du lieu de l'épreuve.

Selon les modalités du présent règlement (avec les quotas régionaux définis) et par l'intermédiaire de l'interface dédiée, les Comités Régionaux doivent saisir **leurs engagements par internet** sur les 13 épreuves référencées.

Les épreuves des Championnats de France de l'Avenir 2026 sont enregistrées dans le Comité Régional des Pays de la Loire, lieu d'organisation des Championnats de France.

Le respect des engagements (quotas et qualifiés) relève de la compétence et de la responsabilité des Comités Régionaux.

✓ Pour les remplaçants (es), le principe est le suivant :

- 3 remplaçants (es) jusqu'à 4 titulaires
- 5 remplaçants (es) au-delà de 4 titulaires

⇒ A l'issue de la période d'engagements, chaque structure (Comité Régional) recevra un email de la part du prestataire informatique FFC (STS informatique) pour déterminer l'ordre de chaque équipe sur les épreuves en ligne et sur les CLM (dans l'ordre des départs).

✓ Double appartenance : Les coureurs en double appartenance pourront être sélectionnés par leur Comité Régional ultra marin d'origine.

**IMPORTANT : Dans le cas où vous n'avez aucun engagé sur une des épreuves, nous vous remercions de bien vouloir transmettre un email à [a.fourez@ffc.fr](mailto:a.fourez@ffc.fr) / [j.pitavy@ffc.fr](mailto:j.pitavy@ffc.fr) précisant l'absence d'engagés sur l'épreuve concernée.**

### **Délais d'engagements**

**Cette procédure d'engagement est ouverte à compter de l'envoi du règlement et se clôturera le lundi 6 juillet 2026 – 12h00.** Nous vous remercions de bien vouloir respecter ce délai.

**Aucun engagement après cette date ne sera possible.** Le départ sera refusé à tout coureur ne figurant pas sur la liste des engagés.

### **Autre participation – Concurrents (es) français licenciés (ées) dans des clubs étrangers :**

Par suite de la décision du Bureau Exécutif Fédéral du 9 janvier 2020, les concurrents (es) français (es) dans des clubs étrangers (avec un lieu de résidence à l'étranger) pourront participer aux Championnats de France (CLM et épreuves en ligne).

1. Cela concerne les coureurs (es) faisant partie d'une équipe UCI ou ayant été membres de l'équipe de France (sélections ou stages) ou ayant obtenu des points UCI dans l'année en cours ou lors de l'année précédente lors d'une participation à une épreuve internationale
2. Si ces critères n'étaient pas respectés, la DTN étudierait la situation pour avis
3. Adresse email : la demande devra être adressée aux adresses emails suivantes dans les délais impartis – [a.fourez@ffc.fr](mailto:a.fourez@ffc.fr) / [j.pitavy@ffc.fr](mailto:j.pitavy@ffc.fr)

Cette participation se ferait sous les couleurs du maillot du club étranger, structure dont dépend le coureur(e).

### **Autre participation – Sélection des athlètes appartenant aux collectifs Equipe de France Piste, VTT et Cyclo-cross**

Afin de favoriser la pluridisciplinarité du cyclisme, la DTN se réserve le droit de sélectionner des athlètes appartenant à des Teams Cyclo-cross, Teams Piste ou Teams VTT sur la base de critères factuels (sélections et/ou performances en Equipe de France dans ces disciplines). Ces coureurs pourront porter le maillot de leur club affilié FFC d'origine.

## PROGRAMME SPORTIF

### Mercredi 15 juillet 2026

Horaires estimés en fonction du nombre de concurrents (es)

CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL	
LIEU DEPART	Chantonnay - D949B - Boulevard Thomas Voeckler
LIEU ARRIVEE	Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler
U17 FEMININES 3 <sup>ème</sup> édition	
1 <sup>ER</sup> DEPART	<b>13h00</b> (Départ de 1 minute en 1 minute) sur la base de 27 concurrentes
DISTANCE	<b>14,700 km (D+ 138m)</b>
ARRIVEE	Dernière concurrente : <b>13h49 environ</b> (moyenne estimée à 38 km/heure)
U23 FEMININES	
1 <sup>ER</sup> DEPART	<b>13h32</b> - 6 min environ après la dernière U17 FEMININE (Départ de 1 minute en 1 minute) sur la base de 24 concurrentes
DISTANCE	<b>19,900 km (D+ 170m)</b>
ARRIVEE	Dernière concurrente : <b>14h24 environ</b> (moyenne estimée à 41 km/heure)
U19 FEMININES	
1 <sup>ER</sup> DEPART	<b>14h01</b> – 6 min environ après la dernière U23 FEMININE (Départ de 1 minute en 1 minute) sur la base de 31 concurrentes
DISTANCE	<b>19,900 km (D+ 170m)</b>
ARRIVEE	Dernier concurrent : <b>15h01 environ</b> (moyenne estimée à 40 km/heure)
U17 MASCULINS 3 <sup>ème</sup> édition	
1 <sup>ER</sup> DEPART	<b>14h39</b> – 6 min environ après la dernière U19 FEMININE (Départ de 1 minute en 1 minute) sur la base de 27 concurrents
DISTANCE	<b>19,900 km (D+ 170m)</b>
ARRIVEE	Dernier concurrent : <b>15h33 environ</b> (moyenne estimée à 41 km/heure)
U19 MASCULINS	
1 <sup>ER</sup> DEPART	<b>15h11</b> - 6 min environ après le dernier U17 MASCULIN (Départ de 1 minute en 1 minute) sur la base de 63 concurrents
DISTANCE	<b>19,900 km (D+ 170m)</b>
ARRIVEE	Dernier concurrent : <b>16h39 environ</b> (moyenne estimée à 45 km/heure)
U23 MASCULINS	
1 <sup>ER</sup> DEPART	<b>16h19</b> – 6 min environ après le dernier U19 Masculin (Départ de 1 minute en 1 minute) sur la base de 79 concurrents
DISTANCE	<b>19,900 km (D+ 170m)</b>
ARRIVEE	Dernier concurrent : <b>18h02 environ</b> (moyenne estimée à 47 km/heure)

## Jeudi 16 juillet 2026

COURSE EN LIGNE U23 FEMININES	
<b>Départ fictif</b>	<b>9h00</b> Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée
<b>Départ réel</b>	Chantonnay - D949T – Avenue de la Mine
<b>Distance</b>	11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 7 tours de 14,900 km, soit <b>115,300 km (D+ 1630m)</b>
<b>Arrivée</b>	Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler <b>12h27 environ</b> (moyenne estimée à 35 km/heure)

COURSE EN LIGNE U17 MASCULINS	
<b>Départ fictif</b>	<b>13h45</b> Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée
<b>Départ réel</b>	Chantonnay - D949T – Avenue de la Mine
<b>Distance</b>	11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 5 tours de 14,900 km, soit <b>85,500 km (D+ 1212m)</b>
<b>Arrivée</b>	Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler <b>16h03 environ</b> (moyenne estimée à 40 km/heure)

## Vendredi 17 juillet 2026

CLM PAR EQUIPE MIXTE EN RELAIS U17 & U19 MASCULINS & FEMININES	
<b>1<sup>er</sup> Départ</b>	<b>13h30</b> Départ toutes les 6 minutes – 12 comités régionaux maximum – Vagues de 4 équipes Soit un premier départ U17 / U19 Masculins à 13h30 Soit un dernier départ U17 / U19 Féminines à 15h50 (6 minutes entre chaque équipe dans les vagues et 32 minutes entre les vagues)
<b>Lieu départ</b>	Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler
<b>Distance</b>	<b>20,000 km x 2 = 40,000 km (D+ 170m x 2)</b>
<b>Arrivée</b>	Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler <b>16h18 environ</b> (moyenne estimée à 42 km/heure pour le dernier relais féminin)

## Samedi 18 juillet 2026

COURSE EN LIGNE U23 MASCULINS	
<b>Départ fictif</b>	<b>9h00</b> Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée
<b>Départ réel</b>	Chantonnay - D949T – Avenue de la Mine
<b>Distance</b>	11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 10 tours de 14,900 km, soit <b>160,000 km (D+ 2257m)</b>
<b>Arrivée</b>	Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler <b>13h03 environ</b> (moyenne estimée à 41 km/heure)

COURSE EN LIGNE U15 & U17 FEMININES	
<b>Départ fictif</b>	<b>14h15</b> Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée
<b>Départ réel</b>	Chantonnay - D949T – Avenue de la Mine
<b>Distance</b>	11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 4 tours de 14,900 km, soit <b>70,600 km (D+ 1003m)</b>
<b>Arrivée</b>	Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler <b>16h25 environ</b> (moyenne estimée à 35 km/heure)

## Dimanche 19 juillet 2026

COURSE EN LIGNE U19 FEMININES	
<b>Départ fictif</b>	<b>9h00</b> Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée
<b>Départ réel</b>	Chantonnay - D949T – Avenue de la Mine
<b>Distance</b>	11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 6 tours de 14,900 km, soit <b>100,400 km (D+ 1421m)</b>
<b>Arrivée</b>	Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler <b>12h01 environ</b> (moyenne estimée à 35 km/heure)

  

COURSE EN LIGNE U19 MASCULINS	
<b>Départ fictif</b>	<b>13h15</b> Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée
<b>Départ réel</b>	Chantonnay - D949T – Avenue de la Mine
<b>Distance</b>	11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 8 tours de 14,900 km, soit <b>130,200 km (D+ 1839m)</b>
<b>Arrivée</b>	Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler <b>16h40 environ</b> (moyenne estimée à 40 km/heure)

## STRUCTURES D'ACCUEIL

### 1. Permanence et remise des dossards

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay

Permanence : Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30

Remise des dossards :

**Les horaires de remise des dossards feront l'objet d'un communiqué de la part du Jury des Arbitres. S'agissant de sélections régionales, il serait souhaitable que le MTT ou le représentant du Comité Régional puisse confirmer les partants pour chaque épreuve lors du 1<sup>er</sup> jour d'ouverture de la permanence, soit le **mardi 14 juillet 2026 de 13h30 à 16h30** (pour les CLM en priorité)**

**Un créneau de 1h00 sera réservé tous les jours (de 15h00 à 16h00 du mercredi 15 juillet au samedi 18 juillet) pour finaliser les listes de partants (es) selon les catégories et les épreuves.**

### 2. Vestiaires et douches, toutes épreuves

Adresse : Stade de la Charlère – Rue de l'Arc en Ciel – À 800m de la ligne d'arrivée et à 400m environ du parking Equipes

### 3. Parking Coureurs / Equipes

Parking Coureurs – Parking de la Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay, à côté de la ligne d'arrivée.

### 4. Parking « officiels » / « presse »

Parking de la Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay, à côté de la ligne d'arrivée.

### 5. Salle de presse / espace interviews

Lieu salle de presse : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay, à 100m de l'arrivée.

Lieu interview : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay, à 100m de l'arrivée / Ligne d'arrivée – A évoquer lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

### 6. Contrôle antidopage

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay, à 100m de l'arrivée.

### 7. Réunion des Managers Techniques Territoriaux et des directeurs sportifs

**Le mardi 14 juillet 2026 à 17h30.**

**Lieu : Ciné Lumière - Salle Antonia, via rue de la Plaine, 85110 Chantonay**

### 8. Reconnaissance des circuits

**D'une manière générale et pour des raisons de sécurité, à l'ensemble des compétiteurs (à titre individuel ou en groupes), toute reconnaissance du circuit pendant le déroulement des épreuves est INTERDITE sous peine de sanctions.**

### 9. Zone de ravitaillement

- Dates : Jeudi 16, samedi 18, Dimanche 19 juillet.

- Lieu : Km 3,700 sur 400m – Rue de la Mine – 85110 Chantonay

La mise en place du ravitaillement sur l'ensemble des épreuves en ligne fera l'objet d'un communiqué spécifique de la part des arbitres, en fonction des conditions météorologiques.

### 10. Zones vertes

- Dates : Jeudi 16, samedi 18, Dimanche 19 juillet.

- Lieu : Km 3,600 sur 50m et Km 4,200 sur 100m.

### 11. Dérivation CLM Individuel / épreuves en ligne

CLM Individuel : A gauche = A 50m de la ligne.

Epreuve en ligne : A gauche = A 50m de la ligne.

En fonction de la physionomie de la course, le collège des arbitres et le régulateur se réservent le droit de prendre les dispositions nécessaires. Des précisions seront apportées en réunion des Directeurs Sportifs.

## 12. Port du maillot

**Tous les coureurs engagés dans les Championnats de France sur Route devront porter le maillot ou la combinaison officielle de leur Comité Régional.**

Les coureurs qui ne respecteront pas les dispositions sus-indiquées se verront refuser le départ de l'épreuve. Pour les coureurs (U23 Féminines & U23 Masculins) appartenant à des structures professionnelles, c'est le club de licence qui déterminera l'appartenance au Comité Régional. **Les engagements sont à réaliser par le Comité Régional.**

## 13. Liaisons radios – fréquence radio tour : 157.550 MHz

L'utilisation des oreillettes est autorisée dans les Championnats de France contre-la-montre individuel et relais mixte contre la montre, toutes catégories, sans que ne soit remise en cause l'utilisation des mégaphones.

## 14. Dépannage – épreuves en ligne & ordre des véhicules

Deux véhicules neutres et une moto neutre spécialement équipés en roues et bicyclettes, sont mis à disposition, par la Fédération Française de Cyclisme.

En dehors du dispositif MAVIC ci-dessus, l'ordre de marche des véhicules suiveurs des équipes est défini comme suit :

- ✓ 1er tirage au sort : les équipes présentant au moins  **cinq coureurs partants** .
- ✓ 2nd tirage au sort : les équipes présentant moins de  **cinq coureurs**  autorisées à se regrouper pour mettre en place un véhicule suiveur pour plus de cinq coureurs au total et les équipes non représentées à la réunion des Directeurs Sportifs.

Les coureurs individuels peuvent également annoncer être dépanné par un véhicule déjà autorisé à suivre la course. Cela devra être signalé au jury des arbitres et formalisé lors de la confirmation des partants (avant la réunion des Directeurs sportifs).

**Le regroupement des Comités Régionaux devra se faire IMPÉRATIVEMENT avant la fin de la permanence, le mardi 14 juillet - 16h30. Au-delà de cette horaire, le regroupement ne sera plus autorisé.**

## 15. Appel des concurrents(es) sur la ligne de départ pour les épreuves en ligne

L'appel sur la ligne de départ ne se fera pas par ordre des dossards. Il se fera selon le processus ci-après :

- 1<sup>ère</sup> vague : dans l'ordre des dossards, un coureur de chaque Comité
- 2<sup>ème</sup> vague : dans l'ordre des dossards, deuxième coureur de chaque Comité
- 3<sup>ème</sup> vague : dans l'ordre des dossards, le reste des coureurs participants

Cette disposition sera appliquée pour toutes les épreuves se disputant dans le cadre des Championnats de France sur Route de l'Avenir.

Par conséquent,  **nous attirons l'attention des Comités Régionaux**  sur le fait qu'ils devront engager les coureurs par ordre de préférence et non par ordre alphabétique. Le numéro de dossard aura son importance au moment de l'appel des coureurs au départ.

## 16. Matériel pour CLM

Ce règlement reprend les dispositions de la réglementation UCI (Titre 1) et le guide de clarification du règlement technique de l'UCI en ce qui concerne les dimensions à respecter pour les vélos du Contre la Montre.

### Championnats de France CLM U17 (hommes et femmes)

L'utilisation du vélo Type CLM est autorisée avec l'obligation d'utiliser des roues basses (hauteur de jantes inférieures à 65mm). Le port du casque de CLM est également autorisé. Les réglages du vélo de CLM doivent respecter les réglementations UCI en vigueur sur ce type de vélo (catégories 1, 2, ou 3 des athlètes). L'utilisation d'un vélo traditionnel reste autorisée.

Spécificité pour le CLM par équipe Mixte U17-U19 : Les coureurs féminins et masculins U17 pourront utiliser le vélo spécifique de contre-la-montre (CLM) sur la base des caractéristiques réglementaires des vélos CLM.

## 17. Gestion des transpondeurs

Au moment de la confirmation des partants pour les épreuves en ligne, à la permanence des Championnats de France, des transpondeurs seront remis aux responsables de chaque équipe.

A l'issue de chaque épreuve en ligne, les responsables d'équipes devront s'assurer de la récupération de ces transpondeurs pour l'ensemble des coureurs participants afin de venir les déposer à deux endroits possibles :

- Camion Portix situé sur la ligne d'arrivée
- Permanence située à la Salle Polyvalente

Nous comptons sur la collaboration de l'ensemble des équipes. Tous les transpondeurs non retournés le dimanche 19 juillet – 18h00 seront facturés 80€ TTC par le prestataire à l'entité engageante.

## REGLEMENT DU CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

Le Championnat de France contre-la-montre individuel sera disputé selon les dispositions du règlement FFC en vigueur.

### RAPPEL DES PRINCIPALES DISPOSITIONS

#### **1 – Ordre des départs :**

Les départs sont donnés de minute en minute et / ou de 1'30 en 1'30 selon la catégorie de l'épreuve.(à affiner en fonction du nombre de partants (es) )

Ces dispositions dépendent du nombre d'engagés (ées) et / ou de partants (es).

#### **2 – Appel du coureur :**

Chaque coureur doit se présenter au contrôle équipement au plus tard 15 minutes avant son heure de départ.

#### **3 – Départ :**

Le départ sera donné à partir d'une rampe de lancement. Au départ, le coureur est tenu et lâché sans être poussé par un teneur qui doit être le même pour tous les coureurs d'une même catégorie.

Le temps de tout coureur se présentant en retard au départ est décompté de l'heure prévue pour son départ.

Il ne peut prendre le départ lancé. Il doit préalablement se manifester auprès du Chronométrateur donnant le départ et à l'arbitre chargé du contrôle de ces départs. Un arbitre est chargé spécialement de la vérification du matériel et de l'équipement.

#### **4 – Coureur en course :**

Le comportement des coureurs en course CLM est limité par la réglementation fédérale route en vigueur.

#### **5 – Ravitaillement :**

La mise en place d'un éventuel ravitaillement à pied est déterminée préalablement par le Jury des arbitres, en accord avec la FFC.

En aucun cas, ce ravitaillement ne doit être effectué par l'intermédiaire d'un véhicule en marche.

#### **6 – Voitures suiveuses :**

Chaque coureur est accompagné par un véhicule de tourisme ayant à son bord un responsable licencié ou son représentant, également licencié.

Le véhicule suiveur est autorisé à transporter le matériel permettant le changement de roues ou de bicyclette.

Il est interdit de préparer ou de tenir prêt, hors gabarit du véhicule suiveur, tout matériel destiné aux coureurs. Toutes les personnes doivent se tenir à l'intérieur des véhicules. L'emploi de mégaphones est autorisé. Si le dépannage par moto est autorisé, la moto ne pourra emporter exclusivement que des roues.

Il est interdit de venir à la hauteur du coureur avec la voiture suiveuse. Les indications pouvant être fournies aux coureurs doivent provenir exclusivement de l'arrière de celui-ci.

La voiture suiveuse venant à la hauteur du coureur entraîne dès la première infraction, une pénalité de 20 secondes pour le coureur et une amende prévue au barème des pénalités, pour le suiveur licencié, et ceci pour chaque infraction.

Le véhicule suiveur doit se tenir à 25 mètres minimum derrière le coureur et ne jamais le dépasser, ni venir à sa hauteur. En cas d'avarie, le dépannage n'est autorisé qu'à l'arrêt absolu et que par l'arrière en tenant compte que le véhicule suiveur ne doit jamais gêner quiconque.

Le véhicule suiveur d'un coureur qui va être rejoint doit, dès que la distance qui sépare les deux coureurs est inférieure à 100 mètres, se placer derrière le véhicule de l'autre concurrent.

Le véhicule affecté au coureur qui en rejoint un autre, n'est autorisé à s'intercaler que si les coureurs sont séparés d'au moins 50 mètres. Si cet écart se réduit par la suite, le véhicule se replace derrière le deuxième coureur.

### **7 – Echauffement :**

En l'absence de zone d'entraînement spécifique, tout coureur pratiquant un échauffement préliminaire ne doit en aucune manière franchir la ligne d'arrivée sous peine de pénalisation.

Dès le départ de l'épreuve, le parcours ne peut être emprunté que par les coureurs en course et les véhicules suivant un coureur. L'échauffement est interdit sur le parcours de l'épreuve après le premier départ, sous peine de pénalisation.

### **8 – Infraction :**

Toute infraction sera sanctionnée selon le barème des pénalités de la F.F.C.

### **9 – Pré check des vélos de Contre la Montre U17**

Les comités régionaux auront la possibilité d'effectuer un pré check des vélos Contre la Montre à la permanence le

**Mardi 14 juillet de 14h00 à 16h30.**

**Mercredi 15 juillet de 9h00 à 12H00**

# CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U17 FÉMININES

## MERCREDI 15 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### PARTICIPATION

Concurrentes françaises, titulaires d'une licence U17, âgées de 15 et 16 ans.

Pourront y participer les concurrentes énumérées ci-dessous :

- ✓ 1 coureur par comité régional de Métropole et Outre Mer.
- ✓ Qualification sur la Coupe de France des Départements : Les 3 premiers ou premières de la manche CLM individuel sont automatiquement qualifiés (et hors quotas comités régionaux) pour le championnat de France
- Ainsi, fin mai au plus tard, 15 garçons et 15 filles sont automatiquement qualifiés
- ✓ Licenciées dans des clubs étrangers et résidant à l'étranger (cf page 4)

#### REMISE DES DOSSARDS

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay

**Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30.**

Un seul dossard par concurrente sera exigé.

#### RECOMPENSES

1<sup>er</sup> Un maillot de Championne de France, une médaille d'Or

2<sup>ème</sup> Une médaille d'argent

3<sup>ème</sup> Une médaille de bronze

Distance totale à parcourir : 14,700 km

Chronométrages Intermédiaires :

**Chrono 1: Km 7,900 – SIGOURNAIS – Face à la Mairie de Sigournais**

Lieu de départ CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – 100m après la ligne d'arrivée

Pas de signature pour les épreuves CLM.

Départ de la 1<sup>ère</sup> concurrente : 13h00

#### Ordre de départ :

Les coureuses partiront dans l'ordre suivant:

Les sélectionnées des Comités Régionaux, et les licenciées dans des clubs étrangers selon l'ordre établi par le Comité Régional et par rotation des Comités Régionaux

La rotation des Comités Régionaux est déterminée par tirage au sort des Comités Régionaux (ordre des partantes selon un système de rotations) sera établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

En fonction de l'ordre pré établi ci-dessus, dans l'intérêt sportif des Championnats de France et pour préserver l'équité sportive entre les athlètes, la DTN se réserve la possibilité d'ajuster les horaires de départ de certains coureurs. Cet ajustement sera réalisé à l'issue de la période des engagements.

#### Lieu d'arrivée CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – Face à la Rue de la Plaine

L'épreuve sera courue suivant les dispositions du règlement des épreuves individuelles contre-la-montre (voir page 10 du présent règlement).

# CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U23 FÉMININES

## MERCREDI 15 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### **PARTICIPATION**

Coureuses françaises, titulaires d'une licence Elite Pro (uniquement UCI Worlds Teams, UCI ProTeams, UCI Continental Teams ou Equipe Professionnelle de Cyclo-cross), Elite et Open 1-2-3, âgées de 19 à 22 ans.

Pourront y participer les coureurs énumérés ci-dessous :

- ✓ La championne de France sortante (si elle est encore U23) sera qualifiée d'office.
- ✓ Les sélectionnées des Comités Régionaux de métropole et d'Outre-Mer (quota libre).
- ✓ Licenciées dans des clubs étrangers (cf page 4)

Le fait d'être qualifiées ne saurait dispenser les intéressées des formalités réglementaires d'engagement, par l'intermédiaire de leur comité régional.

Pour les coureuses appartenant aux équipes féminines UCI françaises ou étrangères, le maillot ou la combinaison porté sera celle ou celui du Comité Régional.

#### **REMISE DES DOSSARDS**

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay

**Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30.**

Un seul dossard par concurrente sera exigé.

#### **RECOMPENSES**

- 1<sup>er</sup> Un maillot de Championne de France, une médaille d'Or
- 2<sup>ème</sup> Une médaille d'argent
- 3<sup>ème</sup> Une médaille de bronze

Distance totale à parcourir : 19,900 km

Chronométrages Intermédiaires :

**Chrono 1: Km 8,000 – BAZOGES-EN-PAREDS – RD. 949 Bis / RD.39**

**Chrono 2: Km 13,100 – SIGOURNAIS – Face à la Mairie de Sigournais**

Lieu de départ CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – 100m après la ligne d'arrivée

Pas de signature pour les épreuves CLM.

#### **Au départ :**

Chaque concurrente devra se présenter 15 minutes avant son départ à l'arbitre délégué pour le contrôle du matériel.

Départ de la 1<sup>ère</sup> concurrente : 13h32

(Cet horaire donné à titre indicatif, sera fonction du nombre de U17 Féminines engagées)

Les coureuses partiront dans l'ordre suivant (selon un système de rotations) :

. Les sélectionnées des Comités Régionaux et des licenciées dans des clubs étrangers selon l'ordre établi par le Comité Régional et par ordre de tirage au sort effectué au siège fédéral.

. La Championne de France sortante (si elle est encore U23).

Le tirage au sort des Comités Régionaux et des licenciées dans des clubs étrangers (ordre des partantes selon un système de rotations) sera établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

En fonction de l'ordre pré établi ci-dessus, dans l'intérêt sportif des Championnats de France et pour préserver l'équité sportive entre les athlètes, la DTN se réserve la possibilité d'ajuster les horaires de départ de certains coureurs. Cet ajustement sera réalisé à l'issue de la période des engagements.

#### **Lieu d'arrivée CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – Face à la Rue de la Plaine**

L'épreuve sera courue suivant les dispositions du règlement des épreuves individuelles contre-la-montre (voir page 10 du présent règlement).

# CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U19 FÉMININES

## MERCREDI 15 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### PARTICIPATION

Concurrentes françaises, titulaires d'une licence Elite ou Open, âgées de 17 et 18 ans.  
Pourront y participer les concurrentes énumérées ci-dessous :

- ✓ La Championne de France sortante (si elle est encore U19) sera qualifiée d'office.
- ✓ Les sélectionnées des Comités Régionaux de métropole et d'Outre-Mer (quota libre).
- ✓ Licenciées dans des clubs étrangers (cf page 4)

#### REMISE DES DOSSARDS

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay

**Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30.**

Un seul dossard par concurrente sera exigé.

#### RECOMPENSES

- 1<sup>er</sup> Un maillot de Championne de France, une médaille d'Or
- 2<sup>ème</sup> Une médaille d'argent
- 3<sup>ème</sup> Une médaille de bronze

Distance totale à parcourir : 19,900 km

Chronométrages Intermédiaires :

**Chrono 1: Km 8,000 – BAZOGES-EN-PAREDS – RD. 949 Bis / RD.39**

**Chrono 2: Km 13,100 – SIGOURNAIS – Face à la Mairie de Sigournais**

Lieu de départ CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – 100m après la ligne d'arrivée

Pas de signature pour les épreuves CLM.

#### Au départ :

Chaque coureuse devra se présenter 15 minutes avant son départ à l'arbitre délégué à la vérification du matériel.

Départ de la 1<sup>ère</sup> concurrente : 14h01

(Cet horaire donné à titre indicatif, sera fonction du nombre de U23 Féminines engagées)

Les coureuses partiront dans l'ordre suivant (selon un système de rotations) :

. Les sélectionnées des Comités Régionaux, et des licenciées dans des clubs étrangers selon l'ordre établi par le Comité Régional et par ordre de tirage au sort effectué au siège fédéral.

. La Championne de France sortante (si elle est encore U19).

Le tirage au sort des Comités Régionaux (ordre des partantes selon un système de rotations) sera établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

En fonction de l'ordre pré établi ci-dessus, dans l'intérêt sportif des Championnats de France et pour préserver l'équité sportive entre les athlètes, la DTN se réserve la possibilité d'ajuster les horaires de départ de certains coureurs. Cet ajustement sera réalisé à l'issue de la période des engagements.

#### Lieu d'arrivée CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – Face à la Rue de la Plaine

L'épreuve sera courue suivant les dispositions du règlement des épreuves individuelles contre-la-montre (voir page 10 du présent règlement).

# CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U17 MASCULINS

## MERCREDI 15 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### PARTICIPATION

Concurrents français, titulaires d'une licence U17, âgés de 15 et 16 ans.

Pourront y participer les coureurs énumérés ci-dessous :

- ✓ 1 coureur par comité régional de Métropole et Outre Mer.
- ✓ Qualification sur la Coupe de France des Départements : Les 3 premiers ou premières de la manche CLM individuel sont automatiquement qualifiés (et hors quotas comités régionaux) pour le championnat de France. Ainsi, fin mai au plus tard, 15 garçons et 15 filles sont automatiquement qualifiés
- ✓ Licenciés dans des clubs étrangers

#### REMISE DES DOSSARDS

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonnay

**Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30.**

Un seul dossard par concurrent sera exigé.

#### RECOMPENSES

- 1<sup>er</sup> Un maillot de Champion de France, une médaille d'Or
- 2<sup>ème</sup> Une médaille d'argent
- 3<sup>ème</sup> Une médaille de bronze

Distance totale à parcourir : 19,900 km

Chronométrages Intermédiaires :

**Chrono 1: Km 8,000 – BAZOGES-EN-PAREDS – RD. 949 Bis / RD.39**

**Chrono 2: Km 13,100 – SIGOURNAIS – Face à la Mairie de Sigournais**

Lieu de départ CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – 100m après la ligne d'arrivée

Pas de signature pour les épreuves CLM.

Départ du 1<sup>er</sup> concurrent : 14h39 environ

(Cet horaire donné à titre indicatif, sera fonction du nombre de U19 Féminines engagées)

Les coureurs partiront dans l'ordre suivant (selon un système de rotations) :

. Les sélectionnés des Comités Régionaux et les licenciés dans des clubs étrangers selon l'ordre établi par le Comité Régional et par ordre de tirage au sort effectué au siège fédéral.

Le tirage au sort des comités régionaux (ordre des partants selon un système de rotations) sera établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

En fonction de l'ordre pré établi ci-dessus, dans l'intérêt sportif des Championnats de France et pour préserver l'équité sportive entre les athlètes, la DTN se réserve la possibilité d'ajuster les horaires de départ de certains coureurs. Cet ajustement sera réalisé à l'issue de la période des engagements.

**Lieu d'arrivée CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – Face à la Rue de la Plaine**

L'épreuve sera courue suivant les dispositions du règlement des épreuves individuelles contre-la-montre (voir page 10 du présent règlement)

# CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U19 MASCULINS

## MERCREDI 15 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### PARTICIPATION

Coueurs français Elite ou Open 1-2-3 âgés de 17 et 18 ans.

Pourront y participer les coueurs énumérés ci-dessous :

- ✓ Le champion de France sortant (s'il est encore U19) sera qualifié d'office.
- ✓ Les sélectionnés des Comités Régionaux de métropole et d'Outre-Mer (quota libre).
- ✓ Licenciés dans des clubs étrangers

Le fait d'être qualifiés ne saurait dispenser les intéressés des formalités réglementaires d'engagement, par l'intermédiaire de leur comité régional.

#### REMISE DES DOSSARDS

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonnay

**Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30.**

Un seul dossard par concurrent sera exigé.

#### RECOMPENSES

- 1<sup>er</sup> Un maillot de Champion de France, une médaille d'Or
- 2<sup>ème</sup> Une médaille d'argent
- 3<sup>ème</sup> Une médaille de bronze

Distance totale à parcourir : 19,900 km

Chronométrages Intermédiaires :

**Chrono 1: Km 8,000 – BAZOGES-EN-PAREDS – RD. 949 Bis / RD.39**

**Chrono 2: Km 13,100 – SIGOURNAIS – Face à la Mairie de Sigournais**

Lieu de départ CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – 100m après la ligne d'arrivée

Pas de signature pour les épreuves CLM.

Départ du 1<sup>er</sup> concurrent : 15h11 environ

(Cet horaire donné à titre indicatif, sera fonction du nombre de U17 Masculins engagés).

Les coueurs partiront dans l'ordre suivant (selon un système de rotations) :

. Les sélectionnés des Comités Régionaux et les licenciés dans des clubs étrangers selon l'ordre établi par le Comité Régional et par ordre de tirage au sort effectué au siège fédéral.

. Le Champion de France sortant (s'il est encore U19).

Le tirage au sort des comités régionaux (ordre des partants selon un système de rotations) sera établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

En fonction de l'ordre pré établi ci-dessus, dans l'intérêt sportif des Championnats de France et pour préserver l'équité sportive entre les athlètes, la DTN se réserve la possibilité d'ajuster les horaires de départ de certains coueurs. Cet ajustement sera réalisé à l'issue de la période des engagements.

**Lieu d'arrivée CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – Face à la Rue de la Plaine**

L'épreuve sera courue suivant les dispositions du règlement des épreuves individuelles contre-la-montre (voir page 10 du présent règlement).

# CHAMPIONNAT DE FRANCE – CLM U23 MASCULINS

## MERCREDI 15 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### **PARTICIPATION**

Coueurs français âgés de 19 à 22 ans, titulaires d'une licence de série Elite, Open 1-2-3

- ✓ Pourront y participer les coueurs énumérés ci-dessous :
- ✓ Le champion de France sortant (s'il est encore U23) sera qualifié d'office.
- ✓ Les sélectionnés des Comités Régionaux de métropole et d'Outre-Mer (quota libre).
- ✓ Les coueurs appartenant à des structures professionnelles – Cf Page 4 = participation sous les couleurs du comité régional d'appartenance.
- ✓ Licenciés dans des clubs étrangers (cf page 4)

Pour les coueurs appartenant aux équipes françaises ou étrangères, le maillot ou la combinaison porté sera celle ou celui du Comité Régional.

Le fait d'être qualifiés ne saurait dispenser les intéressés des formalités réglementaires d'engagement, par l'intermédiaire de leur comité régional.

#### **REMISE DES DOSSARDS**

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonnay

**Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30.**

Un seul dossard par concurrent sera exigé.

#### **RECOMPENSES**

- 1<sup>er</sup> Un maillot de Champion de France, une médaille d'Or
- 2<sup>ème</sup> Une médaille d'argent
- 3<sup>ème</sup> Une médaille de bronze

Distance totale à parcourir : 19,900 km

Chronométrages Intermédiaires :

**Chrono 1: Km 8,000 – BAZOGES-EN-PAREDS – RD. 949 Bis / RD.39**

**Chrono 2: Km 13,100 – SIGOURNAIS – Face à la Mairie de Sigournais**

Lieu de départ CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – 100m après la ligne d'arrivée

Pas de signature pour les épreuves CLM.

#### **Au départ :**

Chaque coueur devra se présenter 15 minutes avant son départ à l'arbitre délégué à la vérification du matériel.

Départ du 1<sup>er</sup> concurrent : 16h19 environ

(Cet horaire donné à titre indicatif, sera fonction du nombre de U19 Masculins engagés).

Les coueurs partiront dans l'ordre suivant (par un système de rotation) :

. Les sélectionnés des Comités Régionaux et les licenciés dans des clubs étrangers selon l'ordre établi par le Comité Régional et par ordre de tirage au sort effectué au siège fédéral.

. Le Champion de France sortant (s'il est encore U23).

Le tirage au sort des Comités Régionaux et les licenciés dans des clubs étrangers (ordre des partants selon un système de rotations) sera établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

En fonction de l'ordre pré établi ci-dessus, dans l'intérêt sportif des Championnats de France et pour préserver l'équité sportive entre les athlètes, la DTN se réserve la possibilité d'ajuster les horaires de départ de certains coueurs. Cet ajustement sera réalisé à l'issue de la période des engagements.

#### **Lieu d'arrivée CLM : Boulevard Thomas VOECKLER – Face à la Rue de la Plaine**

L'épreuve sera courue suivant les dispositions du règlement des épreuves individuelles contre-la-montre (voir page 10 du présent règlement).

# CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U23 FÉMININES

## JEUDI 16 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

Coureuses françaises, titulaires d'une licence Elite Pro (UCI Worlds Teams, UCI Continental Teams ou Equipe Professionnelle de Cyclo-cross), Elite et Open 1-2-3, âgées de 19 à 22 ans.

Pourront y participer les coureuses énumérées ci-dessous :

- ✓ La championne de France sortante (si elle est encore U23) sera qualifiée d'office.
- ✓ Les sélectionnées des Comités Régionaux de métropole et d'Outre-Mer (quota libre).
- ✓ Licenciées dans des clubs étrangers (cf page 4)

Le fait d'être qualifiées ne saurait dispenser les intéressées des formalités réglementaires d'engagement, par l'intermédiaire de leur comité régional.

Tous les engagements (selon la liste ci-dessus) devront être réalisés sur l'interface dédiée, selon les délais fixés.

### Réunion des conseillers techniques régionaux et des directeurs sportifs

**Le mardi 14 juillet à 17H30**

### ATTRIBUTION DES DOSSARDS

L'attribution des dossards et plaques de cadre se fera **selon le nombre d'engagées par équipes** suivant les conditions énumérées ci-dessous :

- . Championne de France sortante suivi des coureuses de son équipe (Sélection régionale) puis :
- . Equipes de sélection régionale / licenciées dans des clubs étrangers.

En cas d'effectif identique, il sera procédé à un tirage au sort établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

### RECOMPENSES

Au 1<sup>er</sup> : Un maillot de Champion de France et une médaille d'Or

Au 2<sup>ème</sup> : Une médaille d'argent.

Au 3<sup>ème</sup> : Une médaille de bronze.

### DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRE

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonnay

Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30 et de 15h00 à 16h00 le Mercredi 15 juillet 2026.

Deux dossards par coureur seront exigés.

Présentation à la feuille de départ : De 8h30 à 8h45, au niveau du podium

Appel : 8h45

Départ fictif : **9h00 – Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler**

Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée

Départ réel : **Chantonnay – Rue de la Mine / Rue de la Tabarière**

**Distance** : 11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 7 tours de 14,900 km, soit **115,300 km (D+ 1630m)**

**Arrivée à** : **Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler – 12h27 environ**

(Moyenne estimée à 35 km/heure)

Zone de ravitaillement : Km 3,700 sur 400m – Rue de la Mine – 85110 Chantonnay

## REGLEMENT

### 1 – Matériel et vérification technique :

Les échappées, même d'une seule concurrente, seront couvertes par l'un des véhicules roulant en tête de l'épreuve. Les autres véhicules indépendants ou appartenant aux Comités Régionaux et recevront, de la part du collège des Arbitres, les instructions nécessaires pour couvrir les individualités ou les groupes en fonction de la physiologie de la course.

Dépannage Neutre MAVIC : Le dépannage est assuré par les deux véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC – Cf Page 8

Pour tout autre incident de course se référer à la réglementation de la F.F.C.

### 2 – Voitures suiveuses :

- ✓ La voiture du Président de Jury (prise parmi les Arbitres de course) à bord de laquelle devront se trouver uniquement le Directeur de course et Radio Tour.
- ✓ La voiture du second arbitre de course,
- ✓ La voiture du troisième arbitre de course,
- ✓ Les 2 voitures des 2 médecins,
- ✓ Les 2 voitures Invités F.F.C.,
- ✓ Les 2 voitures Invités Comité d'Organisation,
- ✓ Les 2 voitures presse,
- ✓ Les 2 véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC
- ✓ Les 2 motos Arbitre, les 2 motos infos, la Moto Régulateur, la Moto ardoisier, la moto speaker, la moto fraîcheur ✓ Les 2 motos TV et les 2 motos Presse
- ✓ Les voitures des Comités Régionaux selon l'ordre établi.
- ✓ Les deux ambulances
- ✓ La voiture balai

# CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE - U17 MASCULINS

## JEUDI 16 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### PARTICIPATION

Coueurs français, titulaires d'une licence U17 selon la liste ci-dessous :

- ✓ Le Champion de France sortant (s'il est encore U17) sera qualifié d'office.
- ✓ Les sélectionnés des comités régionaux de Métropole : 10 coueurs Maximum
- ✓ Les sélectionnés des Départements et Territoires d'Outre-Mer : 20 coueurs maximum
- ✓ Le comité régional Organisateur bénéficiera d'un coueur supplémentaire.

✓ Les 3 premiers départements (cf liste ci-dessous) de chaque zone inter-régionale du classement général provisoire (ou final) à la période légale des engagements pour les Championnats de France sur Route de l'Avenir bénéficient d'une représentation au Championnat de France U17 à hauteur d'un coueur par département qui vient s'ajouter au quota régional.

Ces coueurs devront au même titre que les autres coueurs de la sélection porter le maillot du comité régional.

Zone Nord : Au 18/05/26 : Manche, Nord, Hauts de Seine

Zone Ouest : en attente des éléments

Zone Sud Est : 1<sup>ère</sup> épreuve le 31 mai 2026

Zone Est : Aube, Jura, Doubs

Zone Sud Ouest : Charente-Maritime, Haute-Garonne, Haute-Vienne

➔ **Les Comités Régionaux devront réaliser leurs engagements dans le respect du délai fixé (lundi 6 juillet 2026 – 12h00).**

#### Réunion des conseillers techniques régionaux et des directeurs sportifs

**Le mardi 14 juillet à 17H30**

#### ATTRIBUTION DES DOSSARDS

L'attribution des dossards et plaques de cadre se fera **selon le nombre d'engagés par équipes** suivant les conditions énumérées ci-dessous :

- . Champion de France sortant suivi des coueurs de son équipe (Sélection régionale) puis :
- . Equipes de sélection régionale

En cas d'effectif identique, il sera procédé à un tirage au sort établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

#### RECOMPENSES

Au 1<sup>er</sup> : Un maillot de Champion de France et une médaille d'Or

Au 2<sup>ème</sup> : Une médaille d'argent.

Au 3<sup>ème</sup> : Une médaille de bronze.

#### DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRE

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay

Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30 et de 15h00 à 16h00 le mercredi 15 juillet 2026.

Deux dossards par coueur seront exigés.

Présentation à la feuille de départ : De 13h15 à 13h30, au niveau du podium

Appel : 13h30

Départ fictif : **13h45 – Chantonay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler**

Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée

Départ réel : **Chantonay – Rue de la Mine / Rue de la Tabarière**

**Distance** : 11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 5 tours de 14,900 km, soit **85,500 km (D+ 1212m)**

**Arrivée à** : **Chantonay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler – 16h03 environ**

(Moyenne estimée à 40 km/heure)

Zone de ravitaillement : Km 3,700 sur 400m – Rue de la Mine – 85110 Chantonay

## REGLEMENT

### 1 – Matériel et vérification technique :

Dépannage Neutre MAVIC : Le dépannage est assuré par les deux véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC – Cf Page 8

Pour tout autre incident de course se référer à la réglementation de la F.F.C.

### 2 – Voitures suiveuses :

- ✓ La voiture du Président de Jury (prise parmi les Arbitres de course) à bord de laquelle devront se trouver uniquement le Directeur de course et Radio Tour.
- ✓ La voiture du second arbitre de course,
- ✓ La voiture du troisième arbitre de course,
- ✓ Les 2 voitures des 2 médecins,
- ✓ Les 2 voitures Invités F.F.C.,
- ✓ Les 2 voitures Invités Comité d'Organisation,
- ✓ Les 2 voitures presse,
- ✓ Les 2 véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC
- ✓ Les 2 motos Arbitre, les 2 motos infos, la Moto Régulateur, la Moto ardoisier, la moto speaker, la moto fraîcheur
- ✓ Les 2 motos TV et les 2 motos Presse
- ✓ Les voitures des Comités Régionaux, selon l'ordre établi.
- ✓ Les deux ambulances
- ✓ La voiture balai

## CLM PAR EQUIPES U17/U19 MIXTE EN RELAIS – CF DOCUMENT ANNEXE

# CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U23 MASCULINS

## SAMEDI 18 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### PARTICIPATION

Coueurs français âgés de 19 à 22 ans, titulaires d'une licence de série "Elite Professionnel" (UCI Continental Teams ou Equipe Professionnelle de Cyclo-cross) - Elite, Open 1-2-3

- ✓ Pourront y participer les coueurs énumérés ci-dessous :
- ✓ Le champion de France sortant (s'il est encore U23) sera qualifié d'office.
- ✓ Les sélectionnés des Comités Régionaux de métropole = 15 coueurs par Comité Régional
- ✓ Les sélectionnés des Comités Régionaux Ultra Marin = 20 coueurs maximum

**Les effectifs des CR plafonnés sont à 15 coueurs et il appartiendra à chaque CR d'effectuer ces choix sur la base des quotas définis.**

✓ **Pour les U23 Féminines et Masculins (CLM et épreuve en ligne) :** *Pour les U23 Féminines (CLM et épreuve en ligne) : Les coueurs U23 (appartenant aux UCI Continentales, Pro Teams et World Teams françaises et étrangères UCI sont autorisées à participer.*

*Pour les U23 hommes (CLM et épreuve en ligne), seuls les coueurs des équipes Continentales françaises et étrangères et Equipe Professionnelle de Cyclo-cross => Tous les coueurs appartenant aux équipes UCI **devront être intégrés via la plateforme engagements.***

*C'est le club du licencié (e) qui déterminera l'appartenance au Comité régional. **Ces coueurs devront appartenir au plafond maximum de 15 coueurs. Ces engagements devront être réalisés par le Comité Régional avec port exclusivement du maillot de la sélection régionale.***

C'est le club de licence qui déterminera l'appartenance au Comité régional. Ces engagements devront être réalisés par le comité régional, avec port du maillot de la sélection régionale.

- ✓ Licenciés dans des clubs étrangers (cf page 4)

Tous les engagements (selon la liste ci-dessus) devront être réalisés sur l'interface dédiée, selon les délais fixés.

#### Réunion des conseillers techniques régionaux et des directeurs sportifs

**Le mardi 14 juillet à 17H30**

#### ATTRIBUTION DES DOSSARDS

L'attribution des dossards et plaques de cadre se fera **selon le nombre d'engagés par équipes** suivant les conditions énumérées ci-dessous :

- . Champion de France sortant suivi des coueurs de son équipe (Sélection régionale) puis :
- . Equipes de sélection régionale / licenciés dans des clubs étrangers.

En cas d'effectif identique, il sera procédé à un tirage au sort établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

#### RECOMPENSES

Au 1<sup>er</sup> : Un maillot de Champion de France et une médaille d'Or

Au 2<sup>ème</sup> : Une médaille d'argent.

Au 3<sup>ème</sup> : Une médaille de bronze.

#### DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRE

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonnay

Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30 et de 15h00 à 16h00 le Mercredi 15 et Jeudi 16 juillet 2026.

Deux dossards par coueur seront exigés.

Présentation à la feuille de départ : De 08h25 à 08h45, sur le podium

Appel : 08h45

Départ fictif : **09h00 – Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler**

Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée

**Départ réel : Chantonnay – Rue de la Mine / Rue de la Tabarière**

**Distance :** 11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 10 tours de 14,900 km, soit **160,000 km (D+ 2257m)**

**Arrivée à : Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler – 13h03 environ**

(Moyenne estimée à 41 km/heure)

Zone de ravitaillement : Km 3,700 sur 400m – Rue de la Mine – 85110 Chantonnay

## REGLEMENT

1 – Matériel et vérification technique :

Deux véhicules et deux motos de dépannage neutre spécialement équipés transporteront des roues mises à la disposition des concurrents accidentés.

Les échappées, même d'un seul concurrent, seront couvertes par l'un des véhicules roulant en tête de l'épreuve. Les autres véhicules indépendants ou appartenant aux Comités Régionaux recevront, de la part du collège des Arbitres, les instructions nécessaires pour couvrir les individualités ou les groupes en fonction de la physionomie de la course.

Dépannage Neutre MAVIC : Le dépannage est assuré par les deux véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC – Cf Page 8

Pour tout autre incident de course se référer à la réglementation de la F.F.C.

2 – Voitures suiveuses :

- ✓ La voiture du Président de Jury (prise parmi les Arbitres de course) à bord de laquelle devront se trouver uniquement le Directeur de course et Radio Tour.
- ✓ La voiture du second arbitre de course,
- ✓ La voiture du troisième arbitre de course,
- ✓ Les 2 voitures des 2 médecins,
- ✓ Les 2 voitures Invités F.F.C.,
- ✓ Les 2 voitures Invités Comité d'Organisation,
- ✓ Les 2 voitures presse,
- ✓ Les 2 véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC
- ✓ Les 2 motos Arbitre, les 2 motos infos, la Moto Régulateur, la Moto ardoisier, la moto speaker, la moto fraîcheur
- ✓ Les 2 motos TV et les 2 motos Presse
- ✓ Les voitures des Comités Régionaux et des structures N1, selon l'ordre établi.
- ✓ Les deux ambulances
- ✓ La voiture balai

# CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U15 & U17 FEMININES SAMEDI 18 JUILLET 2026 CHANTONNAY

## PARTICIPATION

Concurrentes françaises, titulaires d'une licence U15-U17

Pourront y participer les concurrentes énumérées ci-dessous :

- ✓ La Championne de France sortante (si elle est encore U15-U17) sera qualifiée d'office
- ✓ Les sélectionnées des Comités Régionaux de métropole et d'Outre-Mer (Quota Libre)

**➔ LES COMITES REGIONAUX DEVRONT REALISER LEURS ENGAGEMENTS DANS LE RESPECT DU DELAI FIXE (LUNDI 6 JUILLET 2026 – 12H00).**

## Réunion des conseillers techniques régionaux et des directeurs sportifs

**Le mardi 14 juillet à 17H30**

## ATTRIBUTION DES DOSSARDS

L'attribution des dossards et plaques de cadre se fera **selon le nombre d'engagées par équipes** suivant les conditions énumérées ci-dessous :

- . Championne de France sortante suivi des coureuses de son équipe (Sélection régionale) puis :
- . Equipes de sélection régionale

En cas d'effectif identique, il sera procédé à un tirage au sort établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

## RECOMPENSES

A la 1<sup>ère</sup> : Un maillot de Championne de France et une médaille d'Or

A la 2<sup>ème</sup> : Une médaille d'argent.

A la 3<sup>ème</sup> : Une médaille de bronze.

## DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRE

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonay

Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30 et de 15h00 à 16h00 le Mercredi 15 et Jeudi 16 juillet 2026.

Deux dossards par coureur seront exigés.

Deux dossards par concurrente seront exigés.

Présentation à la feuille de départ : De 13h45 à 14h00, sur le podium de départ

Appel : 14h00

Départ fictif : **14h15 – Chantonay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler**

Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée

Départ réel : **Chantonay – Rue de la Mine / Rue de la Tabarière**

**Distance** : 11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 4 tours de 14,900 km, soit **70,600 km (D+ 1003m)**

**Arrivée à** : **Chantonay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler – 16h25 environ**

(Moyenne estimée à 35 km/heure)

Zone de ravitaillement : Km 3,700 sur 400m – Rue de la Mine – 85110 Chantonay

## REGLEMENT

1 – Matériel et vérification technique :

Dépannage Neutre MAVIC : Le dépannage est assuré par les deux véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC – Cf Page 8

Pour tout incident de course se référer à la réglementation F.F.C.

2 – Voitures suiveuses :

- ✓ La voiture du Président de Jury (prise parmi les Arbitres de course) à bord de laquelle devront se trouver uniquement le Directeur de course et Radio Tour.
- ✓ La voiture du second arbitre de course,
- ✓ La voiture du troisième arbitre de course,
- ✓ Les 2 voitures des 2 médecins,
- ✓ Les 2 voitures Invités F.F.C.,
- ✓ Les 2 voitures Invités Comité d'Organisation,
- ✓ Les 2 voitures presse,
- ✓ Les 2 véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC
- ✓ Les 2 motos Arbitre, les 2 motos infos, la Moto Régulateur, la Moto ardoisier, la moto speaker, la moto fraîcheur
- ✓ Les 2 motos TV et les 2 motos Presse
- ✓ Les voitures des Comités Régionaux, selon l'ordre établi.
- ✓ Les deux ambulances
- ✓ La voiture balai

# CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U19 FÉMININES

## DIMANCHE 19 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### PARTICIPATION

Féminines françaises, titulaires d'une licence Elite, Open 1-2-3 âgées de 17 et 18 ans.  
Pourront y participer les concurrentes énumérées ci-dessous :

- ✓ La Championne de France sortante (si elle est encore U19) sera qualifiée d'office
- ✓ Les sélectionnées des Comités Régionaux de métropole et d'Outre-Mer. (Quota Libre)
- ✓ Licenciées dans des clubs étrangers (cf page 4)
- ✓ Cas des coureuses U19 dans les équipes UCI = sélection comité Régional

➔ **Les Comités Régionaux devront réaliser leurs engagements dans le respect du délai fixé (lundi 6 juillet 2026 – 12h00).**

#### Réunion des conseillers techniques régionaux et des directeurs sportifs

**Le mardi 14 juillet à 17H30**

#### ATTRIBUTION DES DOSSARDS

L'attribution des dossards et plaques de cadre se fera **selon le nombre d'engagées par équipes** suivant les conditions énumérées ci-dessous :

- . Championne de France sortante suivi des coureuses de son équipe (Sélection régionale) puis :
- . Equipes de sélection régionale

En cas d'effectif identique, il sera procédé à un tirage au sort établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

#### RECOMPENSES

A la 1<sup>ère</sup> : Un maillot de Championne de France et une médaille d'Or

A la 2<sup>ème</sup> : Une médaille d'argent.

A la 3<sup>ème</sup> : Une médaille de bronze.

#### DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRE

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonnay

Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30 et de 15h00 à 16h00 le Mercredi 15, Jeudi 16, Vendredi 17 et Samedi 18 juillet 2026.

Deux dossards par coureur seront exigés.

Présentation à la feuille de départ : De 8h30 à 8h45, au niveau du podium

Appel : 8h45

**Départ fictif : 09h00 – Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler**

Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée

**Départ réel : Chantonnay – Rue de la Mine / Rue de la Tabarière**

**Distance :** 11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 6 tours de 14,900 km, soit

**100,400 km (D+ 1421m)**

**Arrivée à : Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler – 12h01 environ**

(Moyenne estimée à 35 km/heure)

Zone de ravitaillement : Km 3,700 sur 400m – Rue de la Mine – 85110 Chantonnay

#### REGLEMENT

1 – Matériel et vérification technique :

Les échappées, même d'une seule concurrente, seront couvertes par l'un des véhicules roulant en tête de l'épreuve. Les autres véhicules de dépannage neutre recevront, de la part du collège des Arbitres, les instructions nécessaires pour couvrir les individualités ou les groupes en fonction de la physiologie de la course.

Dépannage Neutre MAVIC : Le dépannage est assuré par les deux véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC – Cf Page 8

Pour tout incident de course se référer à la réglementation de la F.F.C.

2 – Voitures suiveuses :

- ✓ La voiture du Président de Jury (prise parmi les Arbitres de course) à bord de laquelle devront se trouver uniquement le Directeur de course et Radio Tour.
- ✓ La voiture du second arbitre de course,
- ✓ La voiture du troisième arbitre de course,
- ✓ Les 2 voitures des 2 médecins,
- ✓ Les 2 voitures Invités F.F.C.,
- ✓ Les 2 voitures Invités Comité d'Organisation,
- ✓ Les 2 voitures presse,
- ✓ Les 2 véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC
- ✓ Les voitures des Comités Régionaux, selon l'ordre établi.
- ✓ Les 2 motos Arbitre, les 2 motos infos, la Moto Régulateur, la Moto ardoisier, la moto speaker, la moto fraîcheur
- ✓ Les 2 motos TV et les 2 motos Presse
- ✓ Les deux ambulances
- ✓ La voiture balai

# CHAMPIONNAT DE FRANCE SUR ROUTE – U19 MASCULINS

## DIMANCHE 19 JUILLET 2026

### CHANTONNAY

#### PARTICIPATION

Coueurs français, titulaires d'une licence Elite , Open 1-2-3 âgé de 17 et 18 ans selon la liste ci-dessous :

- ✓ Le Champion de France sortant (s'il est encore U19) sera qualifié d'office.
- ✓ Les sélectionnés des comités régionaux de Métropole et d'Outre-Mer : 10 coueurs Maximum
- ✓ Les 40 premiers coueurs français du classement général individuel à l'issue de la 4<sup>ème</sup> épreuve de la Coupe de France U19 (9 juin)
- ✓ Le comité régional Organisateur bénéficiera d'un coueur supplémentaire.
- ✓ Licenciés dans des clubs étrangers (cf page 4)

➔ **Les Comités Régionaux devront réaliser leurs engagements dans le respect du délai fixé (lundi 6 juillet 2026 – 12h00).**

#### Réunion des conseillers techniques régionaux et des directeurs sportifs

**Le mardi 14 juillet à 17H30**

#### ATTRIBUTION DES DOSSARDS

L'attribution des dossards et plaques de cadre se fera **selon le nombre d'engagés par équipes** suivant les conditions énumérées ci-dessous :

- . Champion de France sortant suivi des coueurs de son équipe (Sélection régionale) puis :
- . Equipes de sélection régionale / licenciés dans des clubs dans des clubs étrangers

En cas d'effectif identique, il sera procédé à un tirage au sort établi au siège fédéral à la clôture des engagements.

#### RECOMPENSES

Au 1<sup>er</sup> : Un maillot de Champion de France et une médaille d'Or

Au 2<sup>ème</sup> : Une médaille d'argent.

Au 3<sup>ème</sup> : Une médaille de bronze.

#### DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRE

Lieu : Salle Antonia, rue de la Plaine, 85110 Chantonnay

Mardi 14 juillet 2026, de 13h30 à 16h30 et de 15h00 à 16h00 le Mercredi 15, Jeudi 16, Vendredi 17 et Samedi 18 juillet 2026.

Deux dossards par coueur seront exigés.

Présentation à la feuille de départ : De 12h35 à 13h00, au niveau du podium protocolaire

Appel : 13h00

**Départ fictif : 13h15 – Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler**

Distance de 3,900 Km – Portion neutralisée

**Départ réel : Chantonnay – Rue de la Mine / Rue de la Tabarière**

**Distance :** 11,000 Km (du départ réel au 1er passage sur la ligne d'arrivée) + 8 tours de 14,900 km, soit **130,200 km (D+ 1839m)**

**Arrivée à : Chantonnay - D949B – Boulevard Thomas Voeckler – 16h40 environ**

(Moyenne estimée à 35 km/heure)

**Zone de ravitaillement :** Km 3,700 sur 400m – Rue de la Mine – 85110 Chantonnay

## REGLEMENT

### 1 – Matériel et vérification technique :

Les échappées, même d'un seul concurrent, seront couvertes par l'un des véhicules roulant en tête de l'épreuve. Les autres véhicules indépendants ou appartenant aux Comités Régionaux recevront, de la part du collège des Arbitres, les instructions nécessaires pour couvrir les individualités ou les groupes en fonction de la physiologie de la course.

Dépannage Neutre MAVIC : Le dépannage est assuré par les deux véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC  
– Cf Page 8

Pour tout autre incident de course se référer à la réglementation de la F.F.C.

### 2 – Voitures suiveuses :

- ✓ La voiture du Président de Jury (prise parmi les Arbitres de course) à bord de laquelle devront se trouver uniquement le Directeur de course et Radio Tour.
- ✓ La voiture du second arbitre de course,
- ✓ La voiture du troisième arbitre de course,
- ✓ Les 2 voitures des 2 médecins,
- ✓ Les 2 voitures Invités F.F.C.,
- ✓ Les 4 voitures Invités Comité d'Organisation,
- ✓ Les 2 voitures presse,
- ✓ Les 2 véhicules et la moto de dépannage neutre MAVIC
- ✓ Les 2 motos Arbitre, les 2 motos infos, la Moto Régulateur, la Moto ardoisier, la moto speaker, la moto fraîcheur
- ✓ Les 2 motos TV et les 2 motos Presse
- ✓ Les voitures des Comités Régionaux, selon l'ordre établi.
- ✓ Les deux ambulances
- ✓ La voiture balai

## PRESENTATION DES COUREURS & DES EQUIPES - EPREUVES EN LIGNE

Dans le cadre de la promotion des Championnats de France de l'Avenir, évènement majeur qui regroupe l'ensemble des comités Régionaux, la Fédération Française de Cyclisme et le comité d'organisation local ont souhaité organiser **une présentation des coureurs/Equipes sur l'ensemble des épreuves en ligne. Nous demandons à chaque sélection régionale, d'arriver de manière groupée afin que la présentation par équipes puisse être réalisée.**

Cette présentation se déroulera sur la structure du Département de la Vendée, située sur chaque site de départ/Arrivée – cf plan du guide de route.

Des précisions sur les horaires de signature sont indiquées dans les chapitres de chaque épreuve dans le présent règlement.

## DIRECT TV – JEUDI 16, SAMEDI 18 & DIMANCHE 19 JUILLET

Dans le cadre de la promotion et de la mise en valeur de l'évènement et des structures participantes, le Département de la Vendée, la Ville de Chantonay et la Fédération Française de Cyclisme ont validé la production Vidéos (**retransmissions en direct sur Velo+TV et d'éventuelles autres plateformes**) des Championnats de France de l'Avenir 2026 le jeudi 16, samedi 18 et Dimanche 19 juillet.

Des précisions complémentaires seront transmises prochainement par la Direction Marketing et Communication – [s.pasqualin@ffc.fr](mailto:s.pasqualin@ffc.fr) / [a.charpigny@ffc.fr](mailto:a.charpigny@ffc.fr) / [a.bard@ffc.fr](mailto:a.bard@ffc.fr).

Plateforme Vélo+TV : <https://veloplustv.com/>

TV VENDEE & France 3 Pays de la Loire (Epreuves U23) selon les horaires – Cf guide de route (Pages 17 à 22)